



MAIRIE DE SAINT-ALBAN  
LOZÈRE

PLACE DU BREUIL  
48120 ST-ALBAN SUR LIMAGNOLE

## ARRÊTE MUNICIPAL D'OCTROI D'UNE AUTORISATION DE VOIRIE

Le Maire de la Commune de Saint-Alban-sur-Limagnole ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, dans ses articles L. 2211-1, L. 2212-5 et L. 2213-1 à L. 2213-6,

**Vu** le Code de la Route, dans ses articles R. 411-21-1 et R. 417-10 10,

**Vu** la demande en date du 24 avril 2023 présentée par l'entreprise SARL BRUN déménagement ROSSIGNOL Avenue de la Méridienne à Peyre-en-Aubrac pour l'organisation du déménagement de Madame PAULHAC Corinne à l'adresse 8, Grand'Rue à Saint-Alban-sur-Limagnole ;

**Vu** que ce déménagement nécessite l'utilisation de véhicules et de matériels empiétant sur la voie publique Grand'Rue,

**Considérant** qu'il importe de prendre des mesures pour assurer la sécurité publique, et régler la circulation et le stationnement,

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : En raison des motifs ci-dessus indiqués, le **vendredi 5 mai 2023, de 13h30 à 18h00, la voie de circulation sera rétrécie à l'adresse 8, Grand'Rue** ;

**Article 2** : Le stationnement sera interdit et réputé gênant sur l'emprise du chantier ;

**Article 3** : L'accès des riverains sera maintenu, ainsi que le libre passage des véhicules sanitaires et de sécurité ;

**Article 4** : La pré signalisation et la signalisation réglementaires seront mises en place par l'entreprise SARL BRUN déménagement ROSSIGNOL ;

**Article 5** : Toute intervention du service gestionnaire de la voirie, en cas de danger pour les usagers, sera facturée directement à l'entreprise SARL BRUN déménagement ROSSIGNOL ;

**Article 6** : Dès l'achèvement des travaux, tous décombres et matériaux devront être enlevés et la chaussée remise en son état initial ;

**Article 7** : La présente autorisation peut être révoquée pour non-respect des conditions imposées ;

Fait à Saint-Alban-sur-Limagnole,

Le Maire,

Le mardi 25 avril 2023

Samuel SOULIER

Ampliation sera transmise à :

- L'entreprise SARL BRUN déménagement ROSSIGNOL
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Saint-Alban-sur-Limagnole
- Monsieur le Chef du centre des Sapeurs-Pompiers de Saint-Alban-sur-Limagnole